

# Information et défense nationale militaire

Autor(en): **Chevallaz, Jean**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **113 (1968)**

Heft 11

PDF erstellt am: **02.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-343456>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Information et défense nationale militaire

L'avenir — affirme-t-on souvent — appartient aux grands ensembles. C'est sans doute vrai, mais il doit être possible d'appliquer à la formation de ces ensembles des solutions fédéralistes, impliquant non la centralisation mais la collaboration et la coordination.

Notre pays ne doit pas, sur ce plan, céder à la facilité, mais tout mettre en œuvre pour sauver la personne du nivellement et de l'anonymat que l'on tente souvent d'imposer au nom du progrès technique. Dans le monde moderne, nous avons besoin, pour tenir notre rang dans tous les domaines — politiques, économiques, militaires, spirituels — d'une multitude diverse autant que nombreuse de citoyens intelligents et non de robots.

Pour en rester au problème de la défense nationale, nous rappellerons les propos du Général Marshall: « Je ne connais aucune armée, aucun engin militaire capable de décider du sort d'une guerre hormis *la volonté du peuple* de défendre sa liberté et son indépendance ».

Pour tenir cette volonté en éveil, nous devons maintenant chercher et appliquer des solutions hardies. C'est en obligeant les citoyens à réfléchir, à prendre position, à choisir en connaissance de cause, que nous formerons un peuple digne de la démocratie. Mais, pour atteindre ce but, il faut pouvoir l'informer. Or, dans notre pays où tout est mis à la portée du grand public, l'information pour la défense nationale est restée bien en deçà des progrès de l'information générale.

Les « Rencontres Suisses » ont toujours considéré que leur participation à la vie nationale leur imposait de s'occuper simultanément des problèmes posés par la défense nationale, par le maintien de la cohésion sociale et par la préparation de l'avenir. C'est ainsi que, considérant la valeur de l'information pour la défense nationale, la commission de « défense nationale » des Rencontres Suisses a étudié, en 1966, le pro-

blème de l'information dans le domaine de la défense nationale militaire et, avec la collaboration de spécialistes, les améliorations qui pourraient être apportées.

Cette étude a fait l'objet d'un rapport qui a été remis en automne 1966 au chef du DMF, alors qu'il n'a été rendu public que récemment afin de permettre au département militaire de se prononcer sur ce rapport. L'étude se justifiait en grande partie parce que, à une époque où la contestation est vive, à propos de l'opportunité d'une armée notamment, l'armée ne peut plus rester la « grande muette ». A son tour, elle doit savoir informer, conduire des relations publiques. Les hommes qui constituent l'armée sont des citoyens, l'armée est une émanation de la nation. Comme la valeur d'une armée dépend en grande partie de la volonté de ceux qui la constituent de conserver leur indépendance, plus que tout autre service, elle doit rechercher de son propre mouvement l'harmonie, la cohésion avec le peuple qu'elle a mission de sauver et de défendre. La mission de l'armée semble bien floue à de nombreux citoyens suisses qui veulent ignorer l'incertitude du monde actuel, ou qui, par facilité ou scepticisme, sous-estiment les réalités essentielles de leur propre pays, celles qui justifient son existence et, par voie de conséquence, sa défense. Il faut reconnaître aussi que l'on rencontre, dans l'opinion publique, peut-être moins d'hostilité que d'indifférence. C'est alors justement cette passivité qui doit être combattue par tous les moyens car elle menace, à la longue, l'existence de l'Etat démocratique.

Ce ne sont là que quelques raisons d'être d'une information — ascendante et descendante — constante, à laquelle l'armée elle-même — sans pour autant s'adonner à la propagande — doit se plier. Pourquoi? Tout simplement pour informer le public de l'évolution de l'armée et des tâches qui sont les siennes, pour atténuer les préventions par des informations objectives et des contacts ouverts, comme aussi pour associer plus étroitement l'armée à la vie nationale.

Dans leur étude solide, bien documentée, les Rencontres

Suisses justifient encore l'information pour bien d'autres raisons, notamment celles-ci :

- la défense nationale, dont l'utilité n'apparaît pas en temps de paix, demande énormément de temps et d'argent, alors que la Confédération doit faire face à d'autres grandes dépenses, comme celles qu'exigent le développement des universités, la recherche scientifique, l'aide au Tiers-Monde, le développement des assurances sociales, la construction, l'aménagement du réseau routier, etc. ; c'est
- sur les dépenses militaires que se regroupent la plupart des oppositions contre la politique gouvernementale ;
- des groupements adversaires de la défense nationale agissent actuellement de concert tant sur le plan national que sur le plan international ;
- submergé par les informations toujours plus nombreuses qu'il absorbe sans réfléchir, le grand public ne discerne plus l'essentiel ; ce d'autant moins que la jeunesse n'a guère reçu la formation civique et intellectuelle qui lui permettrait d'utiliser et de critiquer les informations. (Cela explique, dans une certaine mesure, les hésitations et les doutes d'une partie de l'opinion publique helvétique) ;
- l'information quotidienne — harcelée par l'actualité, mettant en vedette la politique internationale et les événements sensationnels — est tentée de négliger un peu ce qui se passe en Suisse, et notamment les sujets touchant la défense nationale ;
- les hommes de l'information (journalistes, reporters radio et TV) ne sauraient être des spécialistes de toutes les questions qu'ils doivent aborder. Ils ont donc besoin d'informations de base (que seul un service spécialisé serait en mesure de leur fournir) ;
- à tout cela s'ajoute le fait que les radios et les télévisions étrangères (qui se développent très rapidement sur les plans continental et intercontinental) attirent de plus en plus l'attention du grand public de toutes les parties de la Suisse.

## UN PROBLÈME DIFFICILE

Si la nécessité de l'information ne saurait être discutée, le problème apparaît cependant particulièrement difficile à résoudre dans un pays comme le nôtre, où l'on doit compter avec quatre langues nationales et des mentalités très différentes, où les problèmes ne se posent ni de la même façon, ni au même moment, ni avec la même acuité sur l'ensemble du territoire national. Néanmoins, les problèmes fondamentaux se posent partout dans les mêmes termes et l'information bien conçue est incontestablement le seul moyen de faire face à la situation complexe dont nous avons relevé les aspects essentiels.

En 1966 — le problème a quelque peu évolué depuis — les Rencontres Suisses relevaient avec raison qu'au niveau fédéral, l'information, notamment l'information relative à la défense nationale n'était pas au niveau de sa tâche. Or, comme la conception de la défense nationale, l'information militaire doit être périodiquement repensée en tenant compte de toutes les données du problème, de tous les moyens d'actions qui sont à disposition.

### BUTS ET PRINCIPES DE L'INFORMATION

Nous ne saurions mieux faire que de citer ici le rapport des Rencontres Suisses :

- « L'information relative à la défense nationale a pour buts :
- de rappeler les principes fondamentaux de notre Etat démocratique, ses raisons d'être et, par conséquent, ce qu'il entend défendre contre tout agresseur;
  - d'exposer et d'expliquer les décisions essentielles prises par nos autorités pour assurer la défense nationale;
  - de fournir aux citoyens les éléments d'appréciation qui leur sont nécessaires et de les amener à assumer leurs responsabilités personnelles à l'égard de cette défense. »
- L'information doit également permettre :

- « d'établir des relations de confiance entre les autorités et les chefs militaires, d'une part, et les personnalités civiles responsables de la presse, radio, télévision, cinéma, associations, etc., d'autre part;
- de resserrer les liens entre l'armée et la nation;
- de familiariser l'opinion publique avec divers aspects particuliers de la défense nationale;
- de tenir cette opinion publique — dans la mesure où le maintien du secret militaire le permet — au courant des innovations introduites dans notre armée. »

#### PRINCIPES GÉNÉRAUX

- L'information touchant la défense nationale doit être :
- « objective et ne jamais viser la mise en condition de la population;
  - constante, mais demeurer discrète;
  - intéressante et adaptée aux différentes mentalités comme aux divers milieux représentés dans la Confédération (une action, positive ici, peut être négative ailleurs, et les minorités sont toujours portées à la susceptibilité);
  - en mesure d'utiliser tous les moyens modernes d'information (radio, télévision, cinéma, presse, bulletins spéciaux, etc.);
  - l'information ne consiste pas seulement à fournir des renseignements et ne doit pas non plus apparaître comme un plaidoyer unilatéral. Dans toute la mesure du possible, elle doit prévoir la confrontation de divers points de vues et réserver les possibilités de discussions;
  - les responsables de l'information, militaires et civils, doivent être prêts à admettre les critiques, dans la mesure où elles sont constructives;
  - pour que l'information atteigne pleinement ses buts, elle doit aller de pair, de la part du Département Militaire Fédéral, avec une politique cohérente, adéquate et attentive aux réactions prévisibles de l'opinion publique. »

## PRINCIPES D'APPLICATION

Toute information suppose : des sources  
des moyens de diffusion  
des destinataires.

Il en découle un certain nombre de principes essentiels d'application que l'on peut résumer comme suit :

- chacun des partenaires doit reconnaître la valeur et les droits de l'autre et faire tout ce qui dépend de lui pour assurer l'information dans le cadre d'une collaboration fondée sur la confiance et la bonne foi;
- dans ce contexte, l'Etat doit fournir aux organes spécialisés militaires et civils la documentation générale et la documentation spéciale dont ils ont besoin;
- en certaines circonstances, l'Etat — et notamment le Département Militaire Fédéral — doit se réserver la possibilité de prendre directement contact avec les personnalités de son choix ou les représentants de milieux déterminés;
- l'armée doit se charger elle-même de l'information des hommes en service militaire;
- les responsables civils de l'information (presse, radio, télévision, cinéma, sociétés) doivent, pour leur part :
  - faire à la défense nationale toute la place que lui confère son importance;
  - donner une image adaptée, mais fidèle, des informations qui leur parviennent des départements fédéraux et notamment du Département Militaire Fédéral.

## DU SECRET MILITAIRE

On ne saurait traiter d'information militaire sans aborder le problème du secret. Or, on relèvera, avec les Rencontres Suisses, que « dans un Etat démocratique, la discrétion à outrance nuit autant au maintien effectif du secret qu'à la volonté de défense elle-même ».



Il est souvent affirmé que les exigences du secret militaire limitent considérablement les possibilités de l'information. Sans méconnaître ces exigences, on peut toutefois se demander si le désir de garder le secret à tout prix ne va pas, parfois, à fins contraires. En effet, en voulant éviter absolument qu'un adversaire éventuel n'apprenne certaines particularités de notre défense, on empêche du même coup notre peuple de connaître des préparatifs qui le mettraient en confiance et qui justifieraient mieux que de longs discours la nécessité des sommes importantes que l'on demande chaque année à cet effet. En outre, on enlève ainsi délibérément à certaines mesures un caractère de dissuasion incontestable. Ces buts connexes pourraient sans doute être atteints si l'on faisait preuve d'une optique plus large en matière de secret, sans pour cela révéler des éléments vraiment importants pour un ennemi en puissance.

#### DE QUELQUES PROPOSITIONS

Après avoir procédé à une analyse objective, lucide, du problème de l'information dans le domaine de la défense nationale, les Rencontres Suisses ont fait un certain nombre de propositions précises, pratiques.

Sans nous attarder à celles concernant l'information générale à l'échelle du Conseil fédéral — où des progrès ont été réalisés depuis lors — examinons ce que le mémoire précise en ce qui concerne le *Service de presse du Département Militaire Fédéral* qui devrait notamment :

- assumer toutes les tâches d'un véritable service de presse et de relations publiques, capable d'utiliser tous les moyens modernes d'information;
- préparer une documentation de base et une documentation régulière sur tout ce qui touche la défense nationale (organisation de l'armée, équipements et armements, moyens de transport et de communication dans l'armée suisse et, à titre de comparaison, dans les principales armées étrangères);



- distribuer cette documentation aux responsables de tous les journaux, de la radio, de la télévision, des associations civiles, politiques et professionnelles et des Eglises (tous les documents destinés à l'armée atteindraient leurs destinataires par le canal de l'Office d'Armée et Foyer);
- organiser des séminaires d'information générale d'un à deux jours, dans les différentes régions du pays et destinés à la presse, aux représentants des associations professionnelles, des partis et des personnalités de divers milieux; ils devraient permettre de larges échanges de vues entre les participants et les orateurs.

Le Département Militaire Fédéral devrait engager les commandants d'unités d'armée à assurer l'information dans leur unité et leur donner la liberté et les moyens nécessaires.

« Les professionnels de l'information — ceux notamment qui sont incorporés à l'Etat-major de l'armée — devraient pouvoir remplir leurs obligations militaires, même en temps de paix, au Service d'information du Département Militaire Fédéral ou, le cas échéant, au Service d'information du Conseil Fédéral dont la création a été préconisée. Ils pourraient ainsi aider à préparer une partie de la documentation nécessaire (monographies, revues de presse, traductions, etc.) en fonction des divers destinataires. Le Service d'information du Département Militaire Fédéral pourrait d'ailleurs s'assurer la collaboration des chefs militaires et des fonctionnaires supérieurs en organisant de brefs rapports avec les services du Département Militaire Fédéral. Lors d'événements particuliers susceptibles de publication, ces rapports pourraient être transformés en conférence de presse, où les sujets seraient traités par des spécialistes ».

#### ARMÉE ET FOYER

La commission de « défense nationale » des Rencontres Suisses appuie pleinement les principes et les méthodes de cet Office.

Elle lui suggère :

- a) De recourir à la collaboration de spécialistes qualifiés — pédagogues — pour donner aux futurs officiers un enseignement sur les méthodes d'information.
- b) D'accorder encore plus d'importance aux problèmes d'information dans le cadre des écoles (de recrues, de sous-officiers et d'officiers) et des cours destinés aux futurs commandants d'unités. (Cette information les renseignerait en particulier sur les moyens dont ils disposent pour assurer une information objective et complète de leur troupe).
- c) De recourir, dans la plus large mesure possible, à la collaboration de personnalités n'appartenant pas aux milieux officiels et ayant une grande expérience des problèmes généraux (politiques, économiques, sociaux, culturels, etc.), pour contribuer notamment à la formation des officiers. Le service militaire offre en effet aux citoyens-soldats venus de tous les milieux l'occasion de prendre conscience de l'interdépendance des problèmes qui se posent au pays; il convient donc de saisir cette occasion pour leur exposer l'essentiel de ces problèmes et leur permettre d'en discuter ensemble. Ce sera la meilleure des formations civiques complémentaires.

#### SUGGESTIONS AUX COMMANDANTS D'UNITÉS D'ARMÉE ET DE BRIGADE

Les Rencontres Suisses estiment, à juste titre, que les commandants d'unités devraient être plus largement renseignés :

- sur l'importance de l'information de la troupe,
- sur les nouvelles expériences faites et
- sur les moyens dont ils disposent pour assurer cette information au bénéfice de leur propre unité.

Durant leurs périodes de service, les officiers, sous-officiers et soldats professionnels de l'information (presse,

radio, télévision, etc.) pourraient être utilisés selon leurs compétences pour l'information de la troupe (conférences, forums, journaux, etc.), en liaison avec les chefs de service d'Armée et Foyer.

#### QU'ATTENDRE DE LA SSO ET DE L'ASSO?

Les officiers et les sous-officiers, qui sont aux avant-postes de la défense nationale, doivent mieux assumer leurs responsabilités dans le domaine de l'information pour être capables de parler avec compétence, fût-ce dans des cercles restreints, des réalisations et des principaux problèmes de la défense nationale.

La commission a pris connaissance avec intérêt de plusieurs initiatives prises par les sections de la Société Suisse des Officiers et de l'Association Suisse de Sous-Officiers dans le domaine qui nous intéresse; elle leur propose de coordonner au maximum l'étude des problèmes posés par l'information et de les résoudre ensemble sur les plans local et intercantonal.

#### RESPONSABILITÉS DES CANTONS ET DES ENSEIGNANTS

« Il est urgent que le principe de la démocratisation des études, si populaire aujourd'hui, soit complété par celui, qui l'est moins, de l'enseignement de la démocratie » a relevé M. F. Burki, expert en chef des examens pédagogiques de recrues dans son rapport de 1964.

Les examens pédagogiques des recrues et les expériences d'Armée et Foyer prouvent en effet chaque année combien la formation civique de la jeunesse laisse à désirer (notamment dans les écoles secondaires et les universités). Le problème de cette formation doit être repris de manière fondamentale. Il faut insister pour que les cantons — et notamment les départements cantonaux de l'instruction publique — qui ont un pouvoir de décision immédiat — assument mieux leurs responsabilités dans ce domaine.

On relèvera, en passant, que la commission « Jeunesse » des Rencontres Suisses a effectué une étude détaillée du problème. Elle a rédigé un mémoire « l'école et la formation civique » qui contient des propositions pratiques qui ne demandent qu'à être appliquées en Suisse romande.

#### ATTITUDE DES EGLISES

La commission des Rencontres Suisses attire l'attention des Eglises sur le fait que l'on ne peut toucher certains domaines de la défense nationale en négligeant les autres. Elle demande donc aux responsables des Eglises :

- de prendre avec soin connaissance de tous les aspects de la défense nationale ;
- de ne jamais minimiser le fait que cette défense nationale a, par deux fois, permis à la Suisse d'éviter la guerre (force de dissuasion) et de venir en aide à plusieurs pays pendant les derniers conflits (Croix-Rouge, Services diplomatiques) ;
- de ne pas renoncer à faire valoir leurs points de vue, mais de les fonder sur une information préalable aussi complète que possible et de les formuler en tenant compte du fait que leurs déclarations peuvent être détournées à des fins politiques.

#### LA PRESSE

« Dans notre société, relève le rapport, les hommes sont toujours plus contraints de vivre et de travailler en groupes (grandes villes, blocs d'habitation, moyens de transport, entreprises), en sorte que l'individu réagit naturellement contre ces concentrations en s'isolant, quand il le peut, pour préserver son individualité et celle de sa famille. Pour retrouver une certaine autonomie, un certain anonymat, son égoïsme bien compris l'amène à s'isoler et à fuir — de préférence en voiture — la vie de groupe que la société lui impose ; il en résulte un désintéressement marqué à l'égard des problèmes généraux et des affaires publiques. C'est, dans une certaine mesure, à ce phénomène que l'on doit l'évolution des journaux

qui, eux aussi, sont de moins en moins « engagés » pour répondre à l'attente de leurs lecteurs.

» Pour en revenir au problème qui nous intéresse, il faut constater, d'autre part, que rares sont les journalistes qui connaissent les conceptions fondamentales de notre défense nationale et qui s'en servent pour éclairer les événements, pour expliquer certaines décisions de l'autorité. Dans ces conditions, il faut admettre qu'il est difficile à un citoyen de s'informer objectivement des divers aspects de la défense nationale. »

Sur la base de ces observations, la commission fait aux responsables de la presse les propositions suivantes :

- a) Considérant que la défense nationale est un domaine capital de la vie du pays, les responsables de la presse devraient — même et surtout en l'absence d'un service fédéral d'information — mettre spontanément tout en œuvre pour rechercher et diffuser l'information militaire.
- b) Les journaux devraient, de toute manière, s'assurer le concours de collaborateurs spéciaux pour les problèmes de défense nationale, ou les former dans le cadre de la rédaction.
- c) La commission officieuse créée par la radio et la télévision prouve que la presse pourrait créer une commission semblable, le cas échéant avec le concours d'autres milieux. Cette commission pourrait :
  - constituer et tenir à jour une documentation de base sur tous les problèmes concernant la défense nationale ;
  - organiser, pour les journalistes, des séminaires et des entretiens avec les responsables du Département Militaire Fédéral ou avec d'autres personnalités capables de traiter certains problèmes de défense nationale.

#### PROPOSITIONS A LA RADIO ET A LA TÉLÉVISION

« Le développement de la radio et, surtout, celui de la télévision rejettent la plupart des autres moyens d'informa-

tion au rang de parents pauvres. Toutes les associations relèvent que les assemblées et les conférences sont de moins en moins fréquentées. »

« La radio et la télévision — dont les initiatives paraissent à plusieurs égards exemplaires — doivent donc continuer à faire une large place à tous les aspects de la vie nationale en montrant, à chaque occasion, les éléments de continuité et l'interdépendance des divers domaines présentés. »

« La commission propose à la radio et à la télévision de diffuser les émissions relatives à la vie et à la défense nationale aux heures de grande écoute et de reprendre, le cas échéant, ces émissions à d'autres heures en les adaptant à des publics plus restreints (écoles, troupes en service, etc.). »

\* \* \*

Dans son effort d'information, l'armée s'adresse au grand public, aux milieux extérieurs afin de supprimer des préventions, d'informer objectivement, de susciter la confiance. C'est dire qu'en ce qui la concerne, l'entreprise d'information est une tâche délicate et qui requiert de ceux qui en sont chargés un état d'esprit particulier. C'est sur ce point que nous voudrions insister pour terminer la présentation du rapport des Rencontres Suisses.

La mission d'information ne doit en effet pas être envisagée dans la seule préoccupation de l'intérêt exclusif, limité, de l'armée. Faire connaître et apprécier l'armée implique en effet le dialogue et une volonté mutuelle de se rendre service.

Il importe aussi de refuser tout préjugé au profit d'une large tolérance, car il s'agit d'atteindre tous les milieux de la nation, même ceux qui sont naturellement les moins ouverts aux problèmes militaires et les moins enclins à entrer en rapport avec l'armée. Cela exige des responsables de l'information militaire largeur de vue, souplesse d'esprit, initiative et faculté d'adaptation.

L'information de notre armée doit donc chercher davantage à inspirer confiance qu'à persuader d'emblée.

Ces notes résument bien incomplètement le mémoire très complet des Rencontres Suisses — datant de 1966 déjà, rappelons-le, mais toujours d'actualité — qui doit éveiller chez ceux qui assument des responsabilités le sentiment d'une nécessité et la volonté de faire quelque chose; surtout de renoncer à des traditions qui ne sont plus adaptées aux conditions et aux possibilités de l'information moderne. Nul doute que si la volonté d'améliorer l'information militaire existe au DMF, les idées et les moyens nouveaux ne tarderont pas à apparaître et à être mis en œuvre. Souhaitons donc que cette volonté existe et qu'elle soit grande.

Major Jean CHEVALLAZ

### **Affreux, Katangais, mercenaires ou soldats?**

Si j'avais le choix entre la lâcheté ou la violence,  
je choisirais la violence.

*Gandhi*

Nos lecteurs s'étonneront peut-être de trouver ce genre de plaidoyer dans notre revue.

Si nous publions cet article, que nous envoie un de nos collaborateurs, c'est qu'il expose avec une totale sincérité la physionomie de luttes que nous comprenons mal à cause du côté tendancieux, du caractère de propagande, de beaucoup des nouvelles qui nous parviennent.

Il faut ajouter que ce « compte rendu » n'est certes pas dépourvu de valeur « militaire ».

Réd.

Le 5 novembre 1967, la voix du Léopard libre s'est tue, Radio Bukavu a cessé ses émissions et au mois d'avril de cette année les mercenaires ont été rapatriés en Europe.

On est premièrement amusé, intéressé, puis surpris et bientôt consterné, d'entendre ceux qui, sans jamais avoir eu le moindre contact avec les mercenaires du colonel Schramme, et ne se fiant qu'à leur imagination fantaisiste ou aux articles